

§)

Equipement	SEALED BEAM 2A DOT	
Feux de route	SEALED BEAM 2A DOT	
Feux de croisement	SAE IP 79 F	
Feux de position	SAE A(2)IP2(2)S(3)T-79F	
Feux rouges	SAE A(2)IP2(2)S(3)T-79F	
Feux stop	SAE IP 79 F	
Clignoteurs	av	ar voir feux rouges
Catadioptres	av	AV + AR ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av	oui
Feux complémentaires	SEALED BEAM 1A DOT	
Eclairage plaque	2/ séparés	
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	SPARTON HI + LO	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H R Y S L E R		Le Baron
Homologation			
N°	CH	0160 42	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1820	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	30,02
Poids total	2360	Cylindrée	5895

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, iA 2,71 = 78,5 dB/A.
- **) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve à l'avant à gauche, à l'intérieur de l'aile, à côté de la plaquette du constructeur.
- +) Variantes de pneus : 205 SR 15 charge par essieu 1220 (2,2) V-max. 180 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les ampoules d'origine orange des feux de position/clignoteurs AV sont remplacées par des blanches; le compartiment extérieur est utilisé comme feu de position; celui à l'intérieur comme clignoteur; le verre du clignoteur doit être teinté orange;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- l'emblème de la marque, sur le capot, est admis.

Lieu et date de l'homologation
Bellach, 23.11.78

Service fédéral d'homologation